



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction de la pauvreté

Deuxième session
23-25 novembre 2005
Bangkok

**STATISTIQUES: RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES CONCERNANT
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

(Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire)

**EXAMEN DES RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES CONCERNANT
LES STATISTIQUES DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Les recommandations internationales et les classifications relatives aux statistiques économiques doivent être régulièrement examinées et mises à jour pour que les bureaux statistiques puissent dresser à l'intention des citoyens un portrait fidèle et équilibré de la société. Les pays en développement éprouvent des difficultés à mettre en œuvre dans toute la mesure souhaitée certains des grands cadres existants, tel le Système de comptabilité nationale. Plusieurs de ces cadres, liés entre eux, sont en cours de révision en vue d'une application en 2007 et 2008 et le moment est donc venu pour le Comité d'examiner les principaux problèmes que la région connaît en matière de statistiques économiques.

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. NÉCESSITÉ POUR LES CADRES STATISTIQUES DE REFLÉTER LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET MONDIALE | 1 |
| II. CONTRIBUTIONS RÉCENTES DE LA CESAP AUX RÉVISIONS MONDIALES | 2 |
| III. DIFFICULTÉ D'APPLIQUER LES CADRES DE STATISTIQUE ÉCONOMIQUE | 3 |
| IV. MESURES SUSCEPTIBLES DE CHANGER LA SITUATION | 4 |
| Annexe. Classifications économiques et sociales internationales | 7 |

I. NÉCESSITÉ POUR LES CADRES STATISTIQUES DE REFLÉTER LA STRUCTURE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET MONDIALE

1. Les classifications types et les recommandations internationales approuvées par la Commission de statistique constituent les grands cadres mis en place aux fins d'obtenir des statistiques économiques comparables entre pays et dans le temps. Il convient de réviser régulièrement ces normes car les technologies, les sociétés et les marchés évoluent et de nouveaux objets de transaction, activités économiques, unités économiques, voire secteurs industriels entiers, font leur apparition. À ces facteurs s'ajoute celui, majeur également, de la mondialisation croissante des activités économiques. Sans révision régulière des cadres statistiques, il serait impossible de dresser à l'intention des citoyens un portrait fidèle et équilibré de la société.

2. Les classifications statistiques regroupent et organisent l'information de manière cohérente, systématique et normalisée, ce qui permet de déterminer la similarité existant entre des idées, des événements, des objets ou des personnes. Dans la mesure où les classifications sont censées être exhaustives et s'exclure mutuellement, leur révision est par définition un travail de grande haleine. En annexe au présent document, on trouvera la liste des classifications économiques et sociales internationales. Parmi les grandes classifications économiques, le travail de révision a commencé pour la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et la Classification centrale de produits (CPC), dont la nouvelle version devrait sortir en 2007. La Classification type pour le commerce international (CTCI) sera aussi révisée. Eu égard aux nombreuses correspondances entre ces classifications, notamment portant sur les produits et les secteurs industriels, il est souhaitable que la révision se fasse concurremment.

3. L'économie et les classifications statistiques évoluant, il faut aussi réviser les recommandations internationales concernant les statistiques économiques. En 2003, la Commission de statistique a souhaité la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN de 1993) pour aligner les comptes nationaux sur l'environnement économique, les progrès méthodologiques et les besoins des utilisateurs. Les correspondances avec les manuels connexes tels que le *Manuel de la balance des paiements* du FMI étaient un autre facteur à prendre en compte aux fins de la révision.

4. La révision de tout cadre statistique majeur représente une entreprise vaste mais faisable grâce à la mise en commun des efforts et des ressources des organismes statistiques nationaux et internationaux. Normalement, elle donne lieu à une série de discussions entre experts, qui se réunissent ou communiquent électroniquement, et l'ONU et d'autres organismes statistiques internationaux facilitent la participation des pays en développement. Bien qu'au cours du processus, on réfléchisse systématiquement à l'applicabilité de chaque recommandation, la mise en œuvre au niveau national a été un succès mitigé, tributaire de nombreux facteurs – complexité du cadre et priorités et ressources nationales, notamment – qui ne sont pas sans influencer sur les ressources disponibles pour les travaux techniques connexes. Ainsi, la continuité des séries chronologiques est un élément essentiel pour décider de la fréquence et de la portée des révisions.

II. CONTRIBUTIONS RÉCENTES DE LA CESAP AUX RÉVISIONS MONDIALES

5. On trouvera une liste complète des questions liées à la mise à jour à l'échelle mondiale du SCN de 1993 sur <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/issues.asp>; la page <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snarev1.asp> contient des renseignements sur l'organisation et l'avancement du travail de révision. La nature et le calendrier de la révision de la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements* du FMI sont expliqués sur <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>. Enfin, le projet final de quatrième révision de la CITI a été rendu public en août 2005; la Commission de statistique l'examinera pour approbation en 2006, après quoi la classification pourra être officiellement publiée en 2007, en même temps que la deuxième version de la Classification centrale de produits (CPC).

6. La CESAP a aidé à la révision du SCN de 1993 en accueillant à Bangkok du 19 au 22 avril 2005 un atelier, qui a été une nouvelle occasion pour les pays participants de s'assurer que leurs besoins étaient pris en compte et, pour les pays en développement, de se sentir partie prenante au processus de révision. L'atelier avait pour objet plus spécifique d'indiquer à la Division de statistique de l'ONU à New York si les recommandations formulées par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale étaient applicables dans la région et quel serait leur impact sur le calcul du PIB.

7. Ont participé à l'atelier des spécialistes de la comptabilité nationale de 22 pays et territoires de la région Asie-Pacifique qui ne sont pas membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou de la Commission économique pour l'Europe: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fidji, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Macao (Chine), Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Tous les exposés et autres documents de l'atelier sont disponibles sur <http://www.unescap.org/stat/meet/sna-april2005/>. Les principales conclusions ont été présentées au Groupe consultatif d'experts, lors d'une réunion tenue en juillet 2005, également organisée par la CESAP.

8. Parmi les questions délicates posées par la révision du SCN, les participants à l'atelier ont examiné celles concernant le traitement à réserver aux armes militaires, les services financiers, l'inclusion des services du capital des actifs publics dans la production du secteur public, et le secteur non structuré. S'agissant de la question du perfectionnement passif de marchandises et du courtage sur marchandises, plusieurs participants se sont inquiétés de ce que l'effet des modifications proposées (sur le niveau des importations et des exportations) pourrait être inacceptable pour les utilisateurs des statistiques.

9. Le secrétariat a encore participé à l'organisation d'une autre manifestation régionale consacrée à la comptabilité nationale: un atelier sur l'application en Asie du *Manuel sur les institutions sans but lucratif* datant de 2003, tenu à Bangkok en septembre 2005. Le *Manuel* précise et

complète le SCN de 1993. Sur le fond, l'atelier a été préparé par le Center for Civil Society Studies de l'Université John Hopkins, principal coordonnateur et auteur du *Manuel*, et le Programme des Volontaires des Nations Unies. Dans le *Manuel*, il est suggéré d'établir un compte satellite sur les institutions sans but lucratif. Plusieurs pays, dont l'Australie et le Japon, appliquent le *Manuel*; la Nouvelle-Zélande s'apprête à le faire et d'autres y songent. Les pays en développement qui ont besoin d'assistance se voient assigner un statisticien VNU par le Programme des Volontaires des Nations Unies.

III. DIFFICULTÉ D'APPLIQUER LES CADRES DE STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

10. Quand elle a décidé de la mise à jour du SCN de 1993, la Commission de statistique, tirant la leçon du fait qu'un grand nombre de pays en développement n'appliquait toujours pas le système, a aussi convenu qu'il fallait éviter des modifications à ce point fondamentales ou intégrales qu'elles en empêcheraient l'application. En effet, plusieurs pays de la région Asie-Pacifique n'ont pas de comptes nationaux annuels ou, a fortiori, trimestriels. La Commission de statistique a discuté de manière approfondie des raisons du problème en mars 2005¹:

a) Le principal obstacle à l'application du système est la disponibilité des données tant sur le plan de la couverture que de la fréquence;

b) L'insuffisance des effectifs (il s'avère que les pays qui n'appliquent pas le système ont un personnel statistique moins nombreux que les autres);

c) La rotation élevée du personnel, surtout quand elle s'ajoute à l'insuffisance des effectifs et au manque de formation;

d) Pour beaucoup de pays en développement, le manque de capacités de formation en comptabilité nationale.

11. Dans beaucoup de pays en développement, une grande part de l'économie relève du secteur informel, dont les entreprises (entités économiques) ne figurent pas dans les registres des activités industrielles et commerciales. Cela rend la conduite et l'interprétation des études économiques très difficiles. Dans les pays où le secteur informel est important, une des difficultés rencontrées est de prendre en compte la production à domicile et les vendeurs ambulants. Faute de recommandations à jour sur les statistiques économiques, beaucoup de pays ont conçu leurs propres méthodes aux fins de leurs recensements économiques. Ainsi, l'Inde synchronise recensement économique et inventaire des habitations lié au recensement démographique. Il serait bon de profiter de la révision des recommandations pour voir si ces méthodes pourraient être appliquées dans d'autres pays en développement.

¹ Voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc05/2005-4e.pdf>

12. Presque tous les pays éprouvent des difficultés à réunir suffisamment de ressources pour mener des recensements économiques à intervalles réguliers. L'absence de continuité qui s'ensuit nuit à la cohérence, entre secteurs et dans le temps, des données statistiques et fait qu'il est difficile d'introduire de nouvelles questions pour déceler et mesurer les problèmes émergents.

IV. MESURES SUSCEPTIBLES DE CHANGER LA SITUATION

13. Les conclusions qui suivent contiennent des mesures susceptibles de contribuer à améliorer les statistiques économiques dans la région. Leur mise en œuvre est largement tributaire des gouvernements mais le système des Nations Unies, y compris la CESAP, peuvent faciliter les choses. Le Comité est invité à donner son avis sur les idées présentées.

14. L'existence de sources de données administratives suffisamment développées et intégrées au système statistique national est une condition préalable à un programme viable de statistique économique. Cela peut nécessiter des modifications de la législation nationale en matière de statistique, mais on peut déjà faire beaucoup en tenant compte des besoins statistiques chaque fois que les ministères ou les pouvoirs publics planifient et mettent en place de nouveaux systèmes d'information. Combiner recensement économique et registres administratifs des activités industrielles et commerciales ne veut pas dire qu'il faille nécessairement faire correspondre les identificateurs ou relier les bases de données, ce qui est répréhensible dans certains pays. On peut sans doute obtenir des résultats à peu près identiques sur le plan de leur utilisation statistique en corrélant les données grâce à des algorithmes informatiques.

15. Dans tout pays où l'économie est dynamique, il n'est pas simple de tenir à jour les registres des activités industrielles et commerciales, mais certaines politiques et bonnes pratiques se sont avérées utiles². Ainsi, il est vivement recommandé d'utiliser plusieurs sources de données administratives: registre de la taxe sur la valeur ajoutée, registre des sociétés établi aux fins de l'impôt sur les salaires, sources de données commerciales (compagnies de téléphone ou d'électricité, par exemple). Les noms de sociétés obtenus auprès de différentes sources peuvent être corrélés extrêmement vite grâce à des logiciels informatiques, seules les corrélations douteuses étant vérifiées manuellement; on peut ainsi éliminer les doublets à un coût raisonnable. Pour éviter que des données ne soient modifiées soudainement, voire disparaissent entièrement, les bureaux de statistique doivent se coordonner et rester en contact avec les administrations et les sources de données commerciales de façon à être consultés sur d'éventuels changements. Une autre source importante d'information pour les registres des activités industrielles et commerciales est constituée par les réponses aux enquêtes menées dans le cadre de ces registres. Dans certains pays où la plus grande partie de la production est le fait de quelques entreprises, celles-ci peuvent être inventoriées de manière exhaustive à un coût raisonnable.

² Michael Colledge, "Frames and Business Register: An Overview" in Brenda G. Cox *et al.* (éd.), *Business Survey Methods* (John Wiley & Sons, Inc., 1995).

16. Quand les registres ne sont pas à jour, ce qui n'est pas inhabituel dans la région, des recensements économiques énumérant tous les établissements peuvent fournir des informations précises sur l'évolution structurelle de l'économie. Ils peuvent aussi servir à créer et tenir des registres d'activités industrielles et commerciales. Plusieurs pays de la région (l'Inde, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, la Thaïlande et le Viet Nam) ont procédé à pareils recensements économiques ces dix dernières années, en général tous les cinq à sept ans, pour ensuite les utiliser comme cadre pour des études sectorielles plus approfondies. À cet égard, on notera que certains systèmes statistiques avancés, dont celui de l'Australie, ont abandonné les recensements économiques au profit d'un système intégré d'étude des activités industrielles et commerciales.

17. La CESAP a entrepris un travail normatif exploratoire avec ses partenaires, essentiellement l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU, portant sur la mesure de l'économie non observée, y compris le secteur informel. Puisqu'il est irréaliste d'attendre des sources administratives qu'elles fournissent des données fiables en la matière, la CESAP doit mener des activités de coopération technique destinées à renforcer la capacité des pays dans ce domaine, comme décrit dans le document E/ESCAP/CPR(2)/7.

18. Les recensements économiques sont le meilleur moyen de collecter des données économiques représentatives dans les pays qui ont un secteur informel important. Pour qu'ils soient financièrement abordables, ils peuvent obéir à des stratégies mixtes ou sélectives sur le plan de la couverture sectorielle et géographique. À cet égard, il est possible d'améliorer les recommandations internationales. Dans leurs enquêtes auprès des établissements et leurs recensements économiques, beaucoup de pays en développement couvrent actuellement l'agriculture, la foresterie et la pêche commerciales à grande échelle et il serait peut-être judicieux d'inclure ces branches d'activité dans les recommandations. Toutefois, les participants à la réunion du Groupe d'experts sur les statistiques industrielles³, tenue à New York en septembre 2005, se sont montrés favorables à l'inclusion dans les recommandations de toutes les activités économiques, sauf l'agriculture, la foresterie, la pêche, la chasse et l'administration publique⁴. En général, l'applicabilité de certaines recommandations dépendra des données de comptabilité d'entreprise disponibles au niveau national.

19. Il faut aussi songer aux moyens d'améliorer la qualité et l'actualité des données grâce à une utilisation judicieuse de la technologie pour, notamment, le codage automatique de l'activité économique et des réponses alphabétiques aux questions ouvertes, ainsi que l'édition et l'imputation automatiques des données. À cet égard, il s'est avéré que, bien souvent, les statisticiens s'occupant d'économie et ceux s'occupant de recensement démographique s'échangent peu les pratiques optimales qu'ils connaissent même s'ils travaillent dans le même office statistique.

³ Voir la page d'accueil de la réunion: <http://unstats.un.org/unsd/industry/meetings/eg2005/ac105-2.asp>

⁴ Pour quelques réponses de pays, voir: <http://unstats.un.org/unsd/industry/meetings/eg2005/AC105-8.pdf>

20. Enfin, les progrès accomplis par les technologies de la communication permettent aux bureaux statistiques de combiner divers moyens pour collecter les données: questionnaires sur site Web, courrier électronique, entretiens personnels et questionnaires envoyés par la poste. Un exemple de pratique optimale est celle de certains bureaux statistiques qui envoient le questionnaire annuel ou de recensement économique par courrier recommandé de sorte que les sondés ne peuvent prétendre ne pas l'avoir reçu.

*Annexe***CLASSIFICATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES**

Source: Liste des classifications économiques et sociales internationales disponible sur <http://unstats.un.org/unsd/cr/family1.asp>, dont on n'a retenu que la dernière version de chaque classification

| Groupe de nomenclatures | Référence | Classification dérivée | Classification connexe |
|---|--|--|--|
| Branches d'activité économique | Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) | Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes (NACE) | Classification industrielle type de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (ANZSIC) Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) |
| Produits | Classification centrale de produits (CPC) Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) | Classification des produits par activités (CPA) Classification type pour le commerce international (CTCI) | Commerce de services |
| Nomenclatures fonctionnelles des dépenses | Classification des fonctions des administrations publiques (COFOG) Classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP) Classification des fonctions des institutions sans but lucratif au service des ménages (COPNI) Classification des dépenses des producteurs par fonction (COPP) | | |
| Emploi, professions et éducation | Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP) Classification internationale type des professions (CITP) Classification internationale type de l'éducation (CITE) | | |
| Questions sociales et santé | Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé (CIM) Classification internationale des handicaps: déficiences, incapacités et désavantages (CIH) | | |
| Pays et régions | Codage statistique normalisé des pays et zones | | |
| Autres | Manuel de la balance des paiements Statistiques de finances publiques Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement (CEPA) | | |
| Il faut ajouter à la liste la Classification internationale pilote des activités aux fins des statistiques des budgets-temps. | | | |

Les **classifications de référence** sont issues d'accord internationaux approuvés par la Commission de statistique ou un autre organisme intergouvernemental compétent, tels ceux de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) selon le domaine concerné.

Les **classifications dérivées** sont basées sur les classifications de référence, qu'elles précisent ou présentent selon une structure différente.

Les **classifications connexes** renvoient partiellement aux classifications de référence ou sont associées à celles-ci à un niveau déterminé de la structure uniquement.

- - - - -